



RECU EN PREFECTURE

Le 01 juillet 2021

VIA DOTELEC - S2LOW

025-212500565-20210624-D00651110-DE

EXTRAIT DU REGISTRE

des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2021

Le Conseil Municipal, convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Doubs (CCIT) pour partie en présentiel et pour partie en visio-conférence

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Étaient présents à la CCI : Mme Elise AEBISCHER, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à compter de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH, M. Sébastien COUDRY, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, M. Olivier GRIMAITRE, Mme Valérie HALLER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET (jusqu'à la question n° 27 incluse), M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER (à compter de la question n° 11), M. Christophe LIME, Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Maxime PIGNARD, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER (à compter de la question n° 9), M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

Étaient présents en visio-conférence : Mme Fabienne BRAUCHLI, M. Philippe CREMER, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Marie-Thérèse MICHEL

Secrétaire : Mme Julie CHETTOUH

Étaient absents : M. Hasni ALEM, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Agnès MARTIN, M. Thierry PETAMENT, Mme Claude VARET

Procurations de vote : M. Hasni ALEM à Mme Anne BENEDETTO, M. Guillaume BAILLY à Mme Christine WERTHE (jusqu'à la question n° 10 incluse), Mme Fabienne BRAUCHLI à M. Benoît CYPRIANI, M. Philippe CREMER à M. Kévin BERTAGNOLI, Mme Lorine GAGLIOLO à M. François BOUSSO, M. Damien HUGUET à M. Cyril DEVESA (à compter de la question n° 28), Mme Myriam LEMERCIER à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à M. Maxime PIGNARD, Mme Agnès MARTIN à Mme Nathalie BOUVET, Mme Marie-Thérèse MICHEL à M. Anthony POULIN, M. Thierry PETAMENT à M. Ludovic FAGAUT, M. Gilles SPICHER à M. Olivier GRIMAITRE (jusqu'à la question n° 8 incluse), Mme Claude VARET à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 23 - Relations Internationales - Appel à projets de la Ville de Besançon - Attribution de subventions - Année 2021

Délibération n° 2021/006511

Relations Internationales
Appel à Projets de la Ville de Besançon
Attribution de subventions - Année 2021

Rapporteur : M. Anthony POULIN, Adjoint

	Date	Avis
Commission n° 1	10/06/2021	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil Municipal d'attribuer des subventions à des associations bisontines, dans le cadre de l'Appel à projets de la Ville de Besançon. Cette année, les demandes portent sur des projets au titre de la solidarité internationale et de l'éducation à la citoyenneté mondiale.

Le dispositif d'appel à projets de solidarité vise à encourager et à soutenir les associations bisontines souhaitant mener un projet de solidarité internationale ayant un réel impact sur le terrain au Sud, ou souhaitant organiser une manifestation d'éducation à la citoyenneté mondiale à Besançon.

Lancé en 2012, ce dispositif permet de donner un coup de pouce significatif aux petits projets soutenus, mais aussi de générer un effet levier pour les projets plus importants qui sollicitent également l'aide d'autres collectivités territoriales et notamment de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

La Ville de Besançon alloue pour ce dispositif un budget annuel de 10 000 €, à répartir entre les différents projets devant répondre aux principaux critères suivants :

- la cohérence avec les valeurs de la Ville : développement inclusif, éducation, jeunesse, environnement, valorisation du patrimoine, solidarité, qualité de la vie,
- la viabilité et la pérennité du projet,
- la prise en compte de l'égalité des genres,
- l'ancrage local notamment à travers l'existence d'un ou plusieurs partenaires locaux (pour les projets à l'étranger),
- la justification de l'intérêt local, au moyen d'actions de sensibilisation sur le territoire bisontin, et d'une réelle réciprocité,
- la capacité du porteur de projet à mobiliser d'autres co-financeurs et/ou des partenariats,
- l'inscription dans une véritable démarche de respect des Objectifs de Développement Durable.

L'exigence de ce cadrage doit permettre d'encourager les projets réellement efficaces et pérennes. Notons que les porteurs de projets locaux peuvent bénéficier des conseils et formations en conduite de projets de solidarité internationale dispensés par Bourgogne-Franche-Comté International. Cet appui, entièrement gratuit, est financé par le biais de l'Etat et des collectivités locales de la région et doit permettre aux acteurs d'améliorer la qualité de leurs projets.

La Ville s'est appuyée sur l'expertise de BFC International pour l'instruction technique de ces demandes.

Pour cette 10^{ème} édition, le Service Relations internationales a reçu 7 dossiers de candidatures. Parmi ceux-ci, un, ne répondant pas aux critères, n'a pas été retenu.

Il est donc proposé d'accorder cette année une aide financière à 6 projets, pour un montant total de 10 000 €.

En cas d'accord, la dépense totale sera prise en charge sur la ligne de crédit 65.048.6574.005023.00290.

Le tableau ci-après dresse le bilan des attributions proposées.

Appel à Projets "Solidarité internationale" 2021

N°	Association	Pays	Résumé du projet	Budget du projet	+ Valorisation	Budget éligible	Subv sollicitée	% du budget éligible	Montant proposé	Commentaires
1	AMADEA	Madagascar	Formation de 30 jeunes du milieu rural en leaders compétents de groupements de paysans à Mahitsy, dans la province d'Analamanga.	16 225 €	690 €	9 168 €	3 000 €	32,72%	2 500 €	AMADEA poursuit son travail de développement au profit des populations de différents groupements paysans de Madagascar. L'association souhaite dans ce projet sur 2 ans, repérer et former 30 jeunes issus des groupements de paysans partenaires, qui seront ensuite, après formation, les leaders compétents de certains de ces groupements de paysans. Cette formation leur donnera des responsabilités accrues au sein de leurs groupements, dans une logique d'anticipation des besoins de gouvernance futurs et de l'acquisition nécessaire de nouvelles compétences pour tenir compte de l'évolution de la société malgache, de l'économie et de l'évolution climatique. Le projet est structuré et AMADEA a déjà fait les preuves de son engagement sur le terrain.
2	Voir au Togo	Togo	Achat de matériel informatique et poursuite de l'équipement du centre d'hébergement et d'apprentissage pour élèves aveugles et mal voyants en intégration, réalisé par Voir au Togo, à Kpalimé.	22 437 €	1 500 €	21 588 €	3 000 €	13,90%	2 500 €	Le projet de réalisation du centre d'hébergement et d'apprentissage accueillant 20 jeunes aveugles et mal voyants, initié par Voir au Togo en 2017, se poursuit. Les jeunes sont installés et peuvent utiliser les lieux. La demande, cette année, porte sur l'acquisition de matériel informatique (ordinateurs et imprimante en braille) pour rendre les élèves plus autonomes. La construction d'une cuisine en dur, qui donnera au centre de meilleures conditions de salubrité, complète l'aménagement du centre, dernière étape avant le développement d'AGR (Activités Génératrices de Revenus) qui aidera le centre à acquérir son autonomie financière. Voir au Togo suivra le projet jusqu'à cette étape.
3	AGIR SFC	Maroc	Actions de sensibilisation de scolaires et de villageois à la protection de l'environnement et mise en place de relais dans un quartier de Tinghir	7 270 €	6 800 €	5 440 €	2 700 €	49,63%	1 500 €	AGIR SFC souhaite poursuivre à Tinghir le projet, initié en 2019, de sensibilisation sur le respect de l'environnement et au tri sélectif des déchets auprès d'enfants et d'adultes. Pour pallier aux incertitudes liées à la situation sanitaire, AGIR SFC projette de créer un club environnement avec des jeunes locaux, qui pourraient mettre en place les actions avec la population. AGIR SFC financera les bacs à déchets et les composteurs et le club environnement organisera les collectes de déchets et l'éducation des habitants des quartiers concernés. Ce projet se monte avec une association locale partenaire et avec le soutien des services déchets et nettoyage de la ville de Tinghir. Les établissements scolaires sont également mobilisés. AGIR SFC poursuit ainsi son partenariat sur place.
4	Palestine Amitié	Palestine	Poursuite de la campagne de plantation d'oliviers en Palestine pour augmenter les revenus des agriculteurs et lutter contre la désertification.	17 600 €	6 000 €	17 600 €	2 000 €	11,36%	1 000 €	Depuis 2012, Palestine Amitié participe, comme d'autres associations en France et ailleurs, à la plantation d'oliviers en Palestine. Ce projet contribue au développement d'une activité économique locale qui bénéficie à une large partie de la population. Même si les débouchés pour la population locale en matière oléicole sont encore incertains, cette action mérite d'être encouragée pour l'aide apportée sur place aux agriculteurs locaux et la lutte contre la désertification.
5	Benkadi Joie Production	Côte d'Ivoire	Projet de développement des filières vanille et maraichères bio à Hermankono-Garo en Côte d'Ivoire	57 760 €	17 542 €	57 760 €	3 000 €	5,20%	1 500 €	Benkadi Joie Production projette d'utiliser un terrain de 6 ha, dans un village de Côte d'Ivoire pour diversifier la production agricole en créant une activité de culture de vanille sous cacaoyers et de maraichage bio ainsi qu'un "champ école" pour améliorer les conditions de vie des habitants de la commune d'Hermankono-Garo en leur procurant de la sécurité alimentaire et financière, de l'autonomie et l'accès à de meilleures infrastructures de base. Ce projet a été pensé sur une base pluriannuelle et intègre toutes les compétences nécessaires à sa mise en oeuvre. Le renforcement des capacités, la création d'emplois et le développement de l'entrepreneuriat sont les points forts du projet dont la méthodologie est très solide.

Appel à Projets "Education à la Citoyenneté Mondiale" 2021

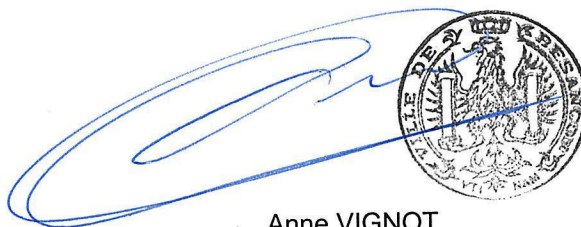
6	RéC'Dev	Besanyon	Action de sensibilisation de jeunes Bisontines et Bisontins à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale par la réalisation d'un événement grand public	5 412,5 €	3 200 €	5 313 €	2700 €	50,82%	1 000 €	Projet permettant de sensibiliser des jeunes Bisontines et Bisontins, notamment de Planoise, à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Le projet a 3 volets : la création d'un événement grand public de sensibilisation à la solidarité internationale et à l'interculturalité, la mise en place avec des jeunes intéressés d'un groupe pour co-construire cet événement et des ateliers de sensibilisation à la solidarité internationale auprès de jeunes de maisons de quartier ou d'autres lieux d'accueil. Ce projet est prévu en collaboration avec d'autres acteurs locaux (maison de quartier, associations étudiantes ..).
					Demandé		16 400 €	TOTAL attribué	10 000 €	

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur l'attribution des subventions suivantes :

- 2 500 € à l'association AMADEA
- 2 500 € à l'association Voir au Togo
- 1 500 € à l'association AGIR SFC
- 1 000 € à l'association Palestine Amitié
- 1 500 € à l'association Benkadi Joie Production
- 1 000 € à RéCiDev (Réseau Citoyenneté Développement)

Mme Sadia GHARET, élue intéressée, ne prend part ni au débat, ni au vote

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 54

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1